

Avenant au règlement commun des UAPE UAPE de Chippis

Edition dès 08.2023

1. Coordonnées de la structure et responsable

Adresse : Rue des Ecoles 9, 3965 Chippis
Téléphone : 079 842 27 77
Responsable : Laura Zufferey

2. Horaire

L'UAPE est ouverte tous les jours de 06h45 à 18h45 en dehors des horaires scolaires.

L'UAPE de Chippis est fermée durant les vacances scolaires. Toutefois, les enfants peuvent être accueillis dans une autre structure d'accueil sur demande au préalable et sous réserve des disponibilités.

3. Conditions tarifaires

3.1 Tarification des prestations de garde

Catégorie	Revenu imposable	Tarif 100%	Tarif 75%	Tarif 50%	Tarif horaire
1	Fr. 0.00 – Fr. 60'000.00	Fr. 32.00	Fr. 25.60	Fr. 21.30	Fr. 4.30
2	Fr.60'001.00 – Fr.120'000.00	Fr. 34.00	Fr. 27.20	Fr. 22.60	Fr. 4.60
3	Fr.120'001.00– et plus	Fr. 36.00	Fr. 28.80	Fr. 24.00	Fr. 4.90
Non domicilié		Fr. 48.00	Fr. 38.40	Fr. 32.00	Fr. 6.50

Les frais d'inscription ou de renouvellement de contrat sont précisés dans le règlement commun des UAPE.

3.2 Tarification des repas

Repas de midi UAPE Fr. 8.00
Petit-déjeuner (facultatif) Fr. 2.00
Goûter Fr. 2.00

3.3 Prise de connaissance des tarifs

Par la signature du contrat de placement, le parent atteste avoir pris connaissance du règlement commun des UAPE, ainsi que de son avenant. Il déclare les accepter.

Le présent avenant complète le règlement commun des UAPE du Service de l'Enfance.

Chippis, mars 2023